

SUPREME COURT OF CANADA – JUDGMENT TO BE RENDERED IN APPEAL
OTTAWA, 2013-07-02. THE SUPREME COURT OF CANADA ANNOUNCED TODAY THAT JUDGMENT IN THE FOLLOWING APPEAL WILL BE DELIVERED AT 9:45 A.M. EST ON **FRIDAY, JULY 5, 2013**.

COUR SUPRÊME DU CANADA – PROCHAIN JUGEMENT SUR APPEL
OTTAWA, 2013-07-02. LA COUR SUPRÊME DU CANADA A ANNONCÉ AUJOURD’HUI QUE JUGEMENT SERA RENDU DANS L’APPEL SUIVANT **LE VENDREDI 5 JUILLET 2013, À 9h45 HNE**.

Canadian National Railway v. McKercher LLP et al. (Sask.) (34545)

Comments / Commentaires : comments-commentaires@scc-csc.ca

Note for subscribers:

The summaries of the cases are available at <http://www.scc-csc.gc.ca>:

Click on Cases and on SCC Case Information, type in the Case Number and press Search. Click on the Case Number on the Search Results screen, and when the docket screen appears, click on “Summary” which will appear in the left column.

Note pour les abonnés :

Les sommaires des causes sont affichés à l’adresse <http://www.scc-csc.gc.ca> :

Cliquez sur « Dossiers », puis sur « Renseignements sur les dossiers ». Tapez le n^o de dossier et appuyez sur « Recherche ». Cliquez sur le n^o du dossier dans les Résultats de la recherche pour accéder au Registre. Cliquez enfin sur le lien menant au « Sommaire » qui figure dans la colonne de gauche.

34545 *Canadian National Railway v. McKercher LLP and Gordon Wallace*

Fiduciary Duty - Attorneys - Conflict of Interest - What was the scope of McKercher’s duty to CN to avoid conflicts of interest? - Whether McKercher was in a conflict of interest by suing its current client - Whether McKercher breached the remaining elements of the duty of loyalty - Whether disqualification of McKercher is the appropriate remedy.

In 2008, the law firm McKercher LLP began representing Gordon Wallace as the representative plaintiff in a class action law suit against Canadian National Railway, Canadian Pacific Railway and others, in which prairie farmers allege that the railways overcharged western farmers for grain transportation over a 25 year period. When the claim was launched, McKercher LLP also was acting for Canadian National Railway on a number of other matters. Canadian National Railway applied to disqualify McKercher LLP from acting on the class action law suit.

Origin of the case: Saskatchewan

File No.: 34545

Judgment of the Court of Appeal: September 28, 2011

Counsel: Douglas C. Hodson, Q.C., Vanessa Monar Enweani and C. Ryan Lepage for the appellant

34545 *Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada c. McKercher LLP and Gordon Wallace*

Obligation fiduciaire - Procureurs - Conflits d'intérêts - Quelle était la portée de l'obligation de McKercher envers le CN pour éviter des conflits d'intérêts? - McKercher était-il en conflit d'intérêts en poursuivant sa cliente actuelle? - McKercher a-t-il violé les autres éléments de l'obligation de loyauté? - La déclaration d'incapacité à occuper de McKercher est-elle la réparation appropriée?

En 2008, le cabinet d'avocats McKercher LLP a commencé à représenter Gordon Wallace comme représentant des demandeurs dans un recours collectif contre la Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada, le Chemin de fer Canadien Pacifique Limitée et d'autres, dans lequel des agriculteurs des Prairies allèguent que les chemins de fer ont surfacturé les agriculteurs de l'Ouest sur une période de 25 ans. Lorsque le recours a été intenté, McKercher LLP agissait également pour la Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada dans plusieurs autres dossiers. La Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada a présenté une demande pour faire déclarer McKercher LLP incapable à occuper dans le recours collectif.

Origine : Saskatchewan

N° du greffe : 34545

Arrêt de la Cour d'appel : le 28 septembre 2011

Avocats : Douglas C. Hodson, c.r., Vanessa Monar Enweani et C. Ryan Lepage pour l'appelante
Gavin MacKenzie pour les intimés